**Réunion du Conseil Municipal du 13 octobre 2021 à 19 h**

Présents : Guy VADROT, Françoise GENERMONT, Isabelle TISSIER, Patrice GUERINONI, Pierre FLANDIN, Isabelle GUERINONI, Gisèle MEUNIER, Adrien VASSEUR.

Absent : Bruno DROUARD, Florian LEGENDRE, Lucien LAMBERTS.

Secrétaire de séance : Françoise GENERMONT

**I – Fêtes et cérémonies**

Repas d’automne : 28 novembre 2021

 Tarifs : 18 €/adulte et 9 €/enfant jusqu’à 12 ans

 Gratuit pour les – de 6 ans

1er dimanche d’octobre pour les années à venir

Fête de Noël : 18 décembre (budget spectacle de 600 à 800 €)

Vœux de la municipalité : 9 janvier 2022

**II – Affaires sociales**

Mme x… a une dette envers la commune de 720 € qu’elle demande d’annuler.

Le Conseil Municipal refuse et charge le Maire de voir avec le trésorier pour lui proposer un échéancier sur 24 mois.

**III – Bois communaux**

Le Maire procède à la lecture du règlement des affouages.

Le Conseil Municipal reconduit la mesure de don d’huile BIO pour les affouagistes.

Il propose de réduire les pénalités à 1an ou lieu de 2 ans.

Il demande au Maire de faire un bilan des dépenses et des recettes.

**IV – Aménagements sécuritaires (Nièvre ingénierie)**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu’il a demandé une étude pour aménager le centre Bourg et le hameau de Sauvigy pour réguler la vitesse.

Une autorisation est à demander à la DDT. Elle propose de signer une convention de maîtrise d’ouvrage pour un diagnostic de sécurité (80 €/h forfait de 80 heures soit 2400 €) ainsi qu’une adhésion au pôle aménagement (50 €/an).

Le Conseil Municipal propose d’étudier toutes les possibilités avant de se prononcer.

Il charge le Maire de faire une étude et un chiffrage pour un sens de circulation sous l’Eglise.

**V – Eglise (paratonnerre)**

Les Etablissements LUCOTTE nous indique que le paratonnerre n’est plus aux normes. Ils nous proposent un devis d’environ 2 300 € pour le passage du câble, terrassement non compris.

Le Maire informe le Conseil Municipal que renseignement pris, le paratonnerre n’est pas obligatoire vis-à-vis de l’assurance.

Le Conseil Municipal charge le Maire de demander un avis à l’entreprise BODET.

**VI - Projet locaux annexes**

Un local annexe à la salle communale pour ranger les tables et les chaises avait été préconisé par la commission de sécurité.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu’il est possible d’obtenir une subvention de 50 % de la Région si on utilise le bois de la forêt communale.

Un rendez-vous avec un architecte a eu lieu ce mercredi matin car c’est obligatoire pour toute construction.

Il propose un bâtiment de 100 m² pour un coût d’environ 100 000 €.

Le Conseil Municipal donne son accord pour demander l’étude à l’architecte Baroin pour la construction d’un bâtiment de 100 m².

**VII – Routes**

Le devis pour la rue du Moulin a été revu car une portion de route avait été oubliée.

Le prix n’est donc plus le même et est beaucoup plus élevé.

Le Conseil Municipal charge le Maire d’étudier plus sérieusement la réfection de cette route et de demander les devis en conséquence.

Rue de la Caille : Le Conseil Municipal charge le Maire de se renseigner auprès du Département pour savoir si la rue sera refaite après le passage du SIAEP.

Le Maire informe le Conseil Municipal que les passerelles de Combres sont en mauvais état.

**VIII – Questions diverses**

* Le prêt pour le changement des lampadaires se monte à 30 500 €
* Ecluse 30 : un appel à candidature est lancé par la VNF
* Journée environnement : reportée à l’an prochain
* Distribution des sacs : reportée faute de sacs

Séance levée à 21 h 10

Le Maire, Le Secrétaire, Les Membres,